



École-Notre-Dame-de-la-Paix



Planification annuelle 2017-2018

5^e année du primaire

À l'intention des parents



Renseignements à transmettre aux parents en début d'année relativement à la nature et à la période des principales évaluations

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Notre-Dame-de-la-Paix. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Le présent document vous informe sur les principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire. Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Les informations qui vous sont communiquées ici sont à titre indicatif. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

5^e année du primaire, titulaires : Selma Aïssiou (501) et Camille-Andrée Pelletier (591)

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Lire : L'élève peut lire des textes littéraires et courants sur des sujets moins connus et contenant moins des mots familiers. En ayant recours à différentes stratégies, il peut trouver, déduire et comparer l'information contenue dans divers textes. Il peut donner et justifier son opinion.

Écrire : L'élève produit des textes littéraires et courants dans différents contextes et destinés à différents lecteurs. Il planifie, rédige, révisé et corrige son texte. Il présente ses idées dans l'ordre et divise ses textes en paragraphes. Ses phrases sont élaborées et reliées entre elles. Il laisse peu d'erreurs dans les mots courants et dans les accords dans le groupe du nom (déterminant, nom, adjectif) et accorde le verbe avec son sujet.

Communiquer : En groupe, l'élève échange sur une grande variété de sujets. Il s'exprime clairement et de façon cohérente. Il peut nuancer ses idées et ses points de vue. Il formule des questions pour s'informer et pour obtenir des clarifications ou des précisions.

Enseignantes : Selma Aïssiou (501) et Camille-Andrée Pelletier (591)

Compétences	Matériel pédagogique	Nature des évaluations
Lire (40%)	Cahier d'activités Grammaire de base, Grammaire de base, Le Petit guide, Romans et textes variés, Matériel-maison, Fiches reproductibles	Compréhension de lecture, situations d'apprentissage variées, etc.
Écrire (40%)		Situations d'écriture variées, dictées, tests de conjugaison, tests de grammaire, situations d'apprentissages, etc.
Communiquer (20%)		Observation des élèves lors de situations de communication orale en groupe ou individuelle dans différents contextes.
Fréquence d'évaluation : Les résultats seront communiqués à la fin de chacune des étapes et ce pour chacune des compétences (lire, écrire et communiquer).		

MATHÉMATIQUE

Résoudre une situation-problème : L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont multiples. L'élève a recours à divers modes de représentation pour organiser les données. Il anticipe le résultat et élabore une solution pouvant comporter plusieurs étapes. Il communique sa solution, verbalement ou par écrit, en utilisant un langage mathématique rigoureux.

Utiliser un raisonnement mathématique : L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.

Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.

Communiquer à l'aide du langage mathématique : L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots.

Enseignantes : Selma Aïssiou (501) et Camille-Andrée Pelletier (591)

Compétences	Matériel	Nature des évaluations
Résoudre une situation-problème (30%) <i>(Compétence évaluée aux étapes 2 et 3)</i>	Matériel maison, Fiches reproductibles, Matériel de manipulation, Jogging mathématique, Activités interactives	Situations d'apprentissage et d'évaluation variées
Utiliser un raisonnement mathématique (70%)		Exercices variés, jogging math, tests de connaissances (examens, contrôles, etc.), dictées de nombres, etc.
<i>Communiquer à l'aide du langage mathématique</i>	<i>Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.</i>	

FRÉQUENCE D'ÉVALUATION: Toutes les compétences font l'objet d'apprentissage tout au long de l'année. Cependant, le résultat de la compétence «résoudre une situation problème» sera communiqué seulement à la 2^e et 3^e étape. Le résultat de la compétence «utiliser un raisonnement mathématique» sera communiqué à chacune des étapes.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique; Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie; Communiquer à l'aide des langages utilisés par la science et la technologie : L'élève doit proposer des explications ou des solutions à divers problèmes de science et technologie liés à la vie courante. Il doit également utiliser divers outils. Finalement, la communication scientifique doit se faire selon les normes propres à la science et à la technologie. L'élève est amené, après avoir bien cerné un problème, à émettre une hypothèse, à planifier une démarche de résolution de problème, à réaliser la démarche, à émettre des conclusions et à réfléchir sur l'ensemble du processus de résolution de problèmes.

Enseignantes : Selma Aïssiou (501) et Camille-Andrée Pelletier (591)

Compétences	Matériel pédagogique	Nature des évaluations
Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique	Divers matériels et outils scientifiques (balances, aimants, thermomètres, jeux électriques, etc.), Trousse scientifique de la CSMB, Fiches reproductibles,	Situations d'apprentissage et exercices variés, tests de connaissances (contrôles, examens, etc.), questions sur la démarche expérimentale de l'élève, situations de communication orale, etc.
Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie		
Communiquer à l'aide des langages utilisés par la science et la technologie		

Fréquence d'évaluation : Les résultats seront communiqués à la fin de chacune des étapes et ce pour chacune des compétences et un seul résultat apparaîtra au bulletin.

GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Lire l'organisation d'une société sur son territoire; Interpréter le changement dans une société et sur son territoire; S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire : L'élève acquiert des connaissances liées aux sociétés suivantes : les sociétés canadienne et québécoise, et ce, pour les périodes comprises entre 1745 et 1905. Il est amené à situer ces sociétés dans le temps et l'espace, à établir des faits reliés à l'histoire, à donner les caractéristiques d'un territoire, à établir des comparaisons, à déterminer des changements, à mettre en relation des faits et à établir des liens de cause à effet pour les éléments historiques issus du programme.

Enseignantes : Selma Aïssiou (501) et Camille-Andrée Pelletier (591)

Compétences	Matériel pédagogique	Nature des évaluations
Lire l'organisation d'une société sur son territoire	Au fil des temps, Matériel maison, Affiches pédagogiques, Cartes géographiques, Fiches reproductibles	Tests de connaissances (contrôles, examens, etc.), situations d'apprentissage et travaux variés, situations de communication orale, etc.
Interpréter le changement dans une société et sur son territoire		
S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire		

Fréquence d'évaluation : Les élèves seront évalués à la fin de chaque étape cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE

Réfléchir sur des questions éthiques : L'élève pourra réfléchir, avec les autres, aux différences qui existent entre les membres d'une société et à l'influence que chacun exerce sur les autres. À partir de situations plus élaborées portant sur certaines exigences de la vie en société, il se questionnera sur des valeurs, des normes et des responsabilités qui balisent les relations interpersonnelles.

Manifester une compréhension du phénomène religieux : L'élève explorera, à partir de situations plus élaborées, les traditions religieuses du Québec et d'ailleurs afin d'en comprendre l'origine et d'en connaître les fondateurs et les événements marquants ainsi que les valeurs et les normes religieuses de celles-ci.

Pratiquer le dialogue : L'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet. Il consolidera l'apprentissage des cinq formes de dialogue présentées aux deux cycles précédents et se familiarisera avec le débat. Afin de favoriser le dialogue, il sera amené à utiliser différents moyens pour élaborer son idée. De plus, il prendra conscience de l'existence de différents moyens pour interroger des idées et des raisons afin de reconnaître les jugements de préférence, de prescription de réalité et de valeurs. Des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive, l'attaque personnelle, l'appel au clan, à la popularité, au préjugé, au stéréotype et l'argument d'autorité seront présentés.

Enseignantes : Selma Aïssiou (501) et Camille-Andrée Pelletier (591)

Compétences	Matériel pédagogique	Nature des évaluations
Réfléchir sur des questions éthiques	Horizons, vol. A, Matériel maison, Fiches reproductibles	Travaux et projets variés, tests de connaissances (contrôles, examens, etc.), travaux d'équipe, situations de communication orale, etc.
Manifester une compréhension du phénomène religieux		
Pratiquer le dialogue		
FRÉQUENCE D'ÉVALUATION: Toutes les compétences font l'objet d'apprentissage tout au long de l'année. Cependant, le résultat sera communiqué à la 2 ^e et à la 3 ^e étape et un seul résultat apparaîtra au bulletin.		

ART DRAMATIQUE

Inventer des séquences dramatiques: L'élève apprend à utiliser chacune des étapes de la démarche de création. À la suite d'expérimentations variées, il exploite des éléments du langage dramatique, de techniques de jeu, de techniques théâtrales et il enrichit ses idées de création grâce au partage avec les autres.

Interpréter des séquences dramatiques : L'élève s'initie à jouer des extraits qui comportent des éléments plus complexes et plus exigeants du langage dramatique, de techniques de jeu et de techniques théâtrales. Il s'initie à l'expression du personnage en action et aux règles au jeu d'ensemble.

Apprécier des œuvres : L'élève prend part à de courtes activités d'observation portant sur ses propres réalisations ou celles de ses camarades ainsi que sur des extraits d'œuvres dramatiques d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Il découvre ainsi que les œuvres révèlent des traces socioculturelles de la période artistique qui les a vues naître. Il est amené à décrire son expérience d'appréciation et à dégager ce qu'il en a appris.

Enseignantes : Selma Aïssiou (501) et Camille-Andrée Pelletier (591)

Compétences	Matériel pédagogique	Nature des évaluations
Inventer des séquences dramatiques	Fiches reproductibles, Matériel divers	Les élèves produiront différentes œuvres en lien avec les thèmes présentés en classe.
Interpréter des séquences dramatiques		
Apprécier des œuvres		

FRÉQUENCE D'ÉVALUATION: Toutes les compétences font l'objet d'apprentissage tout au long de l'année. Cependant, le résultat sera communiqué à la 2^e et à la 3^e étape et un seul résultat apparaîtra au bulletin.

ANGLAIS

Comprendre des textes entendus : L'élève lit, écoute et visionne différents types de textes populaires, littéraires et informatifs qui lui permettent d'entrer en contact avec la langue anglaise et la culture anglophone. Avec ses pairs, il utilise les composantes du texte et relève les idées générales et plus nuancées pour comprendre des textes portant sur des thèmes généraux. Pour manifester sa compréhension des textes, il identifie et décrit les éléments essentiels, démontre sa compréhension, compare la réalité présentée dans les textes à la sienne et exprime son appréciation. Pour réaliser des tâches où il réinvestit sa compréhension, il suit des modèles ouverts, choisit, organise et résume l'information et les idées des textes, élargit sa banque de mots et d'expressions et livre un produit personnel. Il utilise des stratégies tels l'utilisation de ressources, l'inférence, le survol et le repérage.

Communiquer oralement en anglais : L'élève utilise des modèles d'interaction qui lui permettent de répondre aux messages oraux et de transmettre ses propres messages dans toutes les situations de la classe. Il développe une banque de mots et d'expressions en lien avec ses intérêts personnels et des thèmes généraux. Il participe aux activités en employant des mots et des expressions utiles pour parler de ses besoins, sentiments et intérêts et de ceux des autres; se renseigner sur les autres, etc. La plupart du temps, il utilise ce langage utile de façon spontanée. Bien que la communication soit plus importante que la précision grammaticale au cours d'anglais, l'élève fait attention, quand il parle, aux formes possessives, aux expressions du temps, aux mots d'interrogation, aux temps des verbes, à la prononciation, etc. Il réfléchit davantage au sens des mots, expressions et notions grammaticales qu'aux usages exacts. Il persévère à parler toujours en anglais. Il utilise des stratégies tels l'autorégulation, l'inférence, la substitution d'un mot inconnu par un mot connu, la prise de risques et le fait d'accepter de ne pas tout comprendre.

Écrire des textes : L'élève écrit des textes signifiants pour lui. Il s'exprime en anglais par écrit tout en prêtant attention à la qualité de ses textes. Au cours d'anglais, le but d'écrire n'est pas d'apprendre systématiquement un éventail de vocabulaire et de notions grammaticales, mais de communiquer par écrit sur des thèmes généraux à un public familier. Pour ce faire, l'élève est initié à l'écriture comme un processus collaboratif avec ses pairs. Pour se préparer à écrire, l'élève suit les consignes, note ses idées et les organise. Pour composer un brouillon, il utilise un modèle ouvert. Il prend le risque d'exprimer ses idées en anglais et persévère dans la production du brouillon. Pour se réviser, il vérifie les consignes et les notions grammaticales visées par la tâche, soumet le texte à la critique de ses pairs, reformule des idées, apporte des corrections et produit un texte propre et bien présenté. Il utilise des stratégies telles l'utilisation de ressources, la planification et l'autoévaluation.

Enseignante : Victoria Frolova

Compétences	Matériel pédagogique	Nature des évaluations
Communiquer oralement en anglais (45%)	Fiches reproductibles, All Together, dictionnaires, agenda, internet, musique variée, livre Harry Potter Part 1	Grille d'observation, autoévaluation
Comprendre des textes entendus (35%)		Activités diverses, situations d'apprentissage variées, évaluation des travaux
Écrire des textes (20%)		Activités diverses, situations d'apprentissage variées, évaluation des travaux
Toutes les compétences font l'objet d'apprentissage tout au long de l'année cependant, la compétence «communiquer oralement en anglais» sera évaluée à la 2 ^e et 3 ^e étapes. Les compétences «comprendre des textes lus et entendus» et «écrire des textes» seront évaluées à la 1 ^{re} et 3 ^e		

MUSIQUE

Inventer des pièces vocales ou instrumentales : L'élève utilise de façon consciente chacune des étapes de la démarche de création en utilisant sa voix, des instruments de percussion et des instruments mélodiques. Sa réalisation démontre un rapport étroit entre les éléments du langage musical, les moyens sonores et les éléments de techniques exploités.

Interpréter des pièces musicales : L'élève s'approprie de plus en plus le contenu musical et la technique instrumentale tout en apprenant les règles de musique d'ensemble. Son interprétation contient des intentions expressives claires et est en accord avec le texte musical de la pièce choisie, laquelle est d'une durée variable. L'élève en respecte la structure, contrôle les éléments de techniques appropriés et tient compte des règles relatives à la musique.

Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades : L'élève apprend à utiliser de plus en plus le vocabulaire relié à la musique et découvre des œuvres variées. Il apprend à décrire des éléments de contenu dans l'œuvre. À la suite d'activités d'audition, il repère des éléments musicaux, est amené à les comparer d'un extrait à un autre et à y associer des traces d'ordre socioculturel.

Enseignant : Pierre-Luc Labelle

Compétences	Matériel pédagogique	Nature des évaluations
Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Affiches pédagogiques Albums de musique divers Instruments de musiques divers Documents maison Fiches reproductibles	Tests de connaissances (langage musical, techniques instrumentales et vocales, éléments de structure), observations, recherches, autoévaluation, présentation publique, projets variés présentés en classe
Interpréter des pièces musicales		
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades		

FRÉQUENCE D'ÉVALUATION: Toutes les compétences font l'objet d'apprentissage tout au long de l'année cependant, les compétences «Inventer des pièces vocales ou instrumentales» et «Interpréter des pièces musicales» seront évaluées à la 1^{re} et 3^e étapes. La compétence «Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades» sera évaluée à la 2^e et 3^e étapes. Un seul résultat apparaîtra au bulletin.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques : L'élève planifie des actions motrices et des enchaînements selon ses capacités et des contraintes de l'activité. Il exécute les actions motrices et les enchaînements dans l'ordre planifié et selon les techniques enseignées. Il exécute des actions motrices et des actions simultanées en continuité. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche et ses résultats et dégage les apprentissages réalisés.

Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques : L'élève élabore en coopération des plans d'action selon les capacités de ses pairs et les contraintes de l'activité. Il applique les principes d'action planifiés, les principes de synchronisation et les principes de communication. Il joue le rôle prévu au plan d'action et ajuste au besoin les actions motrices.

Adopter un mode de vie sain et actif : L'élève élabore des plans d'une pratique régulière d'activités physiques et des plans d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie. Il pratique en contexte scolaire divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 10 minutes.

Enseignant : Skender Belal et Philippe Anctil

Compétences	Matériel	Nature des évaluations
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Le port du costume (t-shirt et culotte de sport) est obligatoire ainsi que les souliers de course. Matériel de sport divers Programme En forme avec Myg et Gym Fiches reproductibles	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'activités diverses, pratique d'une activité physique d'une durée d'au moins 15 minutes : jogging, projet « cirque », évaluation de la démarche d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie sur sa santé et son bien-être, etc.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques		
Adopter un mode de vie sain et actif		

FRÉQUENCE D'ÉVALUATION: Toutes les compétences font l'objet d'apprentissage tout au long de l'année cependant, seule la compétence «adopter un mode de vie sain et actif» sera évaluée à la fin de chaque étape. La compétence «agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques» sera évaluée à la 1^{re} et 3^e étapes tandis que la compétence «interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques» sera évaluée à la 2^e et 3^e étapes. Un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Pondération au bulletin pour chacune des matières

Le résultat final par compétence est calculé selon la pondération suivante: 20% pour la première étape, 20% pour la deuxième étape, 60% pour la troisième étape.

Commentaires sur les apprentissages

Pour chacune des disciplines, un espace est prévu au bulletin pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous, notamment : annotations dans l'agenda, travaux envoyés à la maison, présentation des différents travaux, etc.

Compétence non disciplinaire

La compétence «organiser son travail» fera aussi l'objet de commentaires inscrits dans le bulletin de la 3^e étape.

Communications officielles de l'année	
Première communication	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le 13 octobre 2017.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis de façon électronique le 16 novembre 2017. Ce bulletin couvrira la période du 29 août 2017 au 3 novembre 2017 et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera remis de façon électronique le 15 mars 2018. Ce bulletin couvrira la période du 6 novembre 2017 au 23 février 2018 et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison. Il couvrira la période s'échelonnant du 26 février 2018 jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60% du résultat final de l'année.